

83 000 personnes alimentées par une eau non conforme au fluopyram, un fongicide dangereux

Dossier de la rédaction de H2o
January 2026

À

Générations Futures alerte sur plusieurs cas de non-conformité de l'eau potable liés à la présence du fongicide fluopyram des concentrations dépassant la limite de qualité réglementaire de 0,1 µg/L. L'ONG a constaté ces non-conformités grâce à son outil "dans mon eau", développé avec en partenariat avec l'association Data for Good. Cette situation concerne 17 unités de distribution de l'eau potable alimentant 46 communes (24 dans le département du Pas-de-Calais, 19 dans la Somme et 3 dans le Nord), totalisant une population de 83 000 personnes. Il est à noter que ces non-conformités ont été détectées dans la plupart des cas depuis début 2025 et ont toutes été confirmées par plusieurs analyses, un "suivi renforcé" ayant été mis en place par l'ARS pour suivre l'évolution des concentrations. Ces dernières sont en moyenne 4 à 5 fois plus élevées que la limite de qualité et atteignent même plus de 10 fois cette limite dans deux communes. La concentration maximale a été retrouvée à Inchy-en-Artois (Pas-de-Calais), avec un taux de 1,778 µg/L mesuré le 13 août 2025, soit plus de 17 fois la limite de qualité.

Le fluopyram est un fongicide autorisé, présent dans 37 produits actuellement commercialisés en France. En 2023, 127 tonnes ont été épandues sur une diversité de cultures (céréales, pomme de terre, betterave, arbres fruitiers...). Si le fluopyram n'est pas aujourd'hui classé dangereux pour la santé humaine par l'agence européenne ECHA, son potentiel cancérogène fait l'objet de discussions et controverses et une proposition de l'Autriche de le classer en tant que suspect cancérogène (catégorie 2) est actuellement à l'étude. Le fluopyram fait aussi partie de la famille chimique des PFAS ; d'après des données fournies par Bayer, il se dégraderait lentement en TFA. Sa présence dans l'eau potable laisse ainsi présager une contamination. Générations Futures va diligenter une demande auprès de l'ANSES pour évaluer les autorisations des produits à base de fluopyram afin de prendre en compte ces non-conformités constatées et évaluer les risques de contamination liées au TFA.

Les détails - Générations Futures